

ADAPTATION A L'EROSION COTIERE

Joal satisfaite des réalisations effectuées

La visite de deux jours, le mercredi et jeudi derniers, de Marcia Levaggi, manager du Fonds d'adaptation de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, sur les sites du Projet d'adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables marque la fin des activités du bailleur dans les localités de Joal, Mbour et Rufisque. Cette visite rythmée sur fond de mobilisation des populations a montré le satisfécit des acteurs du littoral, du Fonds d'adaptation et des différentes structures de mise en œuvre (le Centre de suivi écologique), d'exécution (la direction de l'Environnement, l'Ong Green et l'association Dynamique femme de Joal) et autres.

Par Babacar Bachir SANE



Les fours solaires des femmes de Joal opérant dans le centre de transformation des produits halieutiques de Khelcom. (Mamadou SALL de la D.E.E.C - Photos)

Pour reprendre les propos de Ndèye Fatou Guène, de la direction de l'Environnement, « c'est une première que des ressources aussi importantes soient allouées par le Fonds d'adaptation dans les zones vulnérables pour renforcer la résilience des populations face au phénomène du changement climatique ». En effet, 8.619.000 dollars Us, soit près de 4 milliards de FCfa, sous forme de subvention non remboursable ont été donnés au Sénégal en 2011 dans le cadre de l'exécution du Projet d'adaptation à l'érosion côtière dans les localités de Joal, Saly et Rufisque. Des fonds qui ont été gérés

modernisation des outils de production des femmes transformatrices de produits halieutiques ne font que renforcer la fierté et l'indépendance du Sérère. Les années de sécheresse ont favorisé la salinisation des sols et poussé les sérères de la petite côte à abandonner la culture du riz.

La construction de la digue anti-sel de 3.300 mètres entièrement achevée a permis de constater de visu la récupération des sols gagnés par le sel. L'effet des six digues réalisées empêche les eaux de ruissellement de regagner la mer. Une action qui a réduit la teneur en sel des terres cultivables

Anna Diouf et Moctar Niang, qui ont lancé un appel à l'endroit des autorités pour le soutien au développement de la culture rizicole dans les vallées de Joal, Palmarin et Nguèniène.

Aucune menace sur le quai de Joal

L'aire de transformation des produits halieutiques de Khelcom, dans un quartier périphérique de Joal, a été réhabilitée grâce au projet à hauteur de 300 millions de FCfa. Dans cet endroit qui desserve notre pays et la sous-région en produits de la mer, 88 fours, dont 223 blocs modernes, ont été construits. On y transforme le cymbium (yète), le murex (touffa), le métorah (kong séché)... Tous les bâtiments du centre ont été réhabilités (hangars, entrepôts, abris de repos, boutique pour les femmes...), des puits creusés, le dallage et clôture du site refaits, etc.

Lansana Sadio, représentant de l'inspecteur des pêches, tout comme la présidente du Gie « Diam bougoum », a salué le travail accompli par le projet. Tous les deux ont demandé la réception des ouvrages et que la gestion du centre de transformation revienne aux femmes transformatrices. M. Sadio sollicitant un appui pour les femmes du centre pour l'acquisition d'un label, afin que les produits du centre soient exportés dans le marché européen. Sur ce, la présidente de Dynamique femme de Joal a donné des assurances sur l'accord de principe de la mairie de Joal de rétrocéder le site aux femmes. Mieux, a-t-elle expliqué, la mairie entend accompagner les femmes dans la gestion du site.

Le quai de pêche de Joal qui était en 2011 sous la menace des eaux a retrouvé sa quiétude. En plus de la réfec-

**CHANTIER INACHEVE DES BRISE-LAMES
Inquiétudes pour les réceptifs
touristiques et le village de
Saly Coulang**

Contrairement au satisfécit enregistré à Joal et environs, l'enthousiasme est mesuré du côté de Saly où les populations n'ont pu voir, à la fin projet, l'édification de 9 brise-lames, comme annoncé tout au début.



Vue de la digue d'accès aux deux brise-lames déjà réalisées sur le site de Saly.

La réhabilitation du marché aux poissons de Saly Coulang a été vivement saluée par la communauté de pêcheurs de la localité. En 2011, dans ce paisible village de pêcheurs, il était question, pour les populations, de trouver un autre site d'habitat et un nouveau quai de pêche. Les fortes houles de l'hivernage 2010 sont passées par là avec une déferlante destructrice qui a englouti toute la plage, la station d'essence pour les pi-

liser. Et je crois que l'Etat du Sénégal, en relation avec d'autres partenaires, va terminer le chantier », souligne-t-il. Sur la plage de Saly, où le projet devait en principe édifier les brise-lames, seules deux sont en cours de réalisation.

Aussi, deux digues ont été érigées pour faciliter l'amoncellement des blocs de basaltes qui vont constituer les brise-lames. La première digue de près de 122 m en profondeur permet

boursable ont été donnés au Sénégal en 2011 dans le cadre de l'exécution du Projet d'adaptation à l'érosion côtière dans les localités de Joal, Saly et Rufisque. Des fonds qui ont été gérés par le Centre de suivi écologique (Cse) en sa qualité de première entité nationale de mise en œuvre accréditée par la structure mondiale.

La commune de Joal qui a bénéficié de deux réalisations a salué l'impact du projet. Son édile, Boucar Diouf, juge que les mots ne suffisent pas pour exprimer la gratitude des populations. Pour ce dernier, « l'océan, une fierté et un don de Dieu, est devenu un des premiers dangers des populations de Joal ». Ce n'est pas tout. « L'un des premiers quais, sinon le plus grand quai de pêche artisanale, est sapé par les vagues », commente-t-il. Pour dire que l'action d'un partenaire sur l'avancée de la mer, la sécurité alimentaire et la

pération des sols gagnés par le sel. L'effet des six digues réalisées empêche les eaux de ruissellement de gagner la mer. Une action qui a réduit la teneur en sel des terres cultivables des vallées de Joal, Palmarin et Nguéniène. Des tests de culture de riz effectués sur une surface d'un hectare n'ont pas donné de résultats assez satisfaisants, compte tenu de la salinité encore perceptible, la non disponibilité de variétés hâtives, l'inexistence d'aménagement pour la culture du riz, mais aussi d'un manque de système d'irrigation.

La digue anti-sel de Joal, qui polarise plus d'une dizaine de villages, est aujourd'hui un espoir pour ces populations de retrouver une tradition perdue, celle de la culture du riz. C'est aussi le cri de cœur lancé par Mariama Ndiaye, présidente de « Dynamique femme de Joal », et des producteurs, à l'instar de

mairie entend accompagner les femmes dans la gestion du site.

Le quai de pêche de Joal qui était en 2011 sous la menace des eaux a retrouvé sa quiétude. En plus de la réfection du hangar, une digue a été construite pour le protéger contre les fortes houles de la saison hivernale. Réalisée grâce au projet, la digue a permis, en moins de deux ans, de gagner plus de 100m sur la mer. L'infrastructure composée de gabions a entraîné un engraissement de la plage du quai avec les coques de cymbium et de murex. Aussi, les 42 poteaux qui retiennent l'entrepôt du quai ont été refaits. Et en cet après-midi du 05 novembre, il était loisible de voir les porteurs de caisses de poissons parcourir 150 mètres pour déverser leur charge dans les camions des mareyeurs. Comme quoi, la menace n'est plus d'actualité pour le quai de Joal.

houles de l'hivernage 2010 sont passées par là avec une déferlante destructrice qui a englouti toute la plage, la station d'essence pour les pirogues, les clôtures de réceptifs hôteliers, exerçant ainsi une forte menace sur tous les habitats du littoral de Saly.

C'est au regard de cette psychose due à une éventuelle attaque des fortes houles constatées depuis plus d'une décennie sur la côte sénégalaise, en particulier sur la petite côte, que la représentante du maire Babacar Guèye, Aby Thiandoum, par ailleurs présidente des femmes transformatrices de Saly Coulang, et Pape Guèye, président de la communauté des pêcheurs de la localité, ont remercié le Fonds d'adaptation en la personne de son manager présente sur les lieux, l'Etat du Sénégal et toutes les personnes qui ont travaillé pour la réussite de la réhabilitation de l'aire de vente et de transformation des produits halieutiques de Saly Coulang.

Néanmoins, les populations, par la voix de Pape Guèye, ont déploré l'arrêt de la réalisation des 9 brise-lames. Pour ce dernier, le problème de la montée des eaux est plus que d'actualité, et tout le littoral de Saly est sous la menace de la houle marine. « Sur la plage presque inexistante dans ce littoral, ce sont 260 pirogues qui risquent sous peu de chercher d'autres aires de déversement », signale-t-il, avant de demander aux autorités de chercher d'autres partenaires pour terminer le chantier.

Daouda Ndiaye, un des représentants du Fonds d'adaptation, a, pour sa part, noté l'existence de difficultés rencontrées dans le Projet d'adaptation à l'érosion côtière. « Il reste 07 autres brise-lames qu'il va falloir réa-

pour faciliter l'amoncellement des blocs de basaltes qui vont constituer les brise-lames. La première digue de près de 122 m en profondeur permet d'accéder au site d'implantation des brise-lames. La seconde lie les deux brise-lames pour faciliter l'accès et l'implantation du deuxième brise-lames. Selon les explications de la représentante de la Deec, Dior Diédhiou, et l'ingénieur du génie civil, Mamadou Moustapha Dione, seules deux brise-lames seront construits, compte tenu du fait des difficultés techniques et financières. Déjà, sur les plages des hôtels Royal Saly et Téranga, une trentaine de mètres de plage a été reprise à la mer grâce aux effets des deux brise-lames en construction. Néanmoins, des effets collatéraux ont commencé à se faire sentir sur les autres réceptifs qui reçoivent les vagues déviées par les deux brise-lames.

Un état de fait qui pose l'urgence de la fin des travaux des sept brise-lames restants. Sur les difficultés techniques et financières, Déthié Soumaré Ndiaye, coordonnateur du bureau de l'antenne du Fonds d'adaptation au Centre de suivi écologique, a expliqué qu'en raison des innovations technologiques, un pari risqué et des erreurs de calculs ont fait que certains coûts et volumes ont été sous-estimés.

Pour le directeur du Cse, Aziz Touré, le président Macky Sall qui a visité le site a demandé la poursuite des travaux. « La direction de l'Environnement s'est engagée d'inscrire sur le budget de l'année prochaine une somme qui pourrait poursuivre les travaux, mais il est aussi question de solliciter d'autres fonds, comme « Les Fonds verts », et systèmes financiers pour faire face au problème », rassure-t-il.

DURABILITE DES REALISATIONS DU PROJET

Plaidoyer pour le vote de la loi sur le littoral

La construction de la digue promenade de 730 mètres à Rufisque Est en guise de protection contre l'érosion marine a été une réussite. La façade maritime de Thiaw-lène, avec ses blocs de basalte, est réclamée par les populations du littoral de Dioukoul, à Bargny.

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Abdoulaye Baldé, a présidé, jeudi dernier, sur l'espace promenade de la digue frontale de Rufisque, la rencontre avec les communautés de Thiaw-lène. Une digue réalisée avec un financement complémentaire de l'Uemoa et du projet Intac. L'ouvrage inauguré le 30 juillet 2013 protège cette commune d'arrondissement contre les fortes houles. Pour M. Baldé, l'objectif était d'avoir une très bonne appropriation du projet par les populations. Dès lors, il a remercié Mme Levaggi, manager du Fonds d'adaptation, pour l'accompagnement du Sénégal face aux effets du changement climatique.

Le ministre a aussi lancé un défi aux populations de Thiaw-lène pour la préservation de l'infrastructure. Interpellé sur la loi sur le littoral, il a précisé qu'il fallait un décret pour le texte qui a été proposé. « Le président Macky Sall a transformé le décret en loi qui sera examinée prochainement en conseil des ministres, puis envoyée à l'Assemblée nationale », argumente-t-il. Quid de la requête portant sur l'extension de la digue frontale ? Abdoulaye Baldé a souligné qu'il existe un



Marcia Levaggi, manager du Fonds d'adaptation et son collègue Daouda Ndiaye sur le site des deux brise-lames de Saly.

reliquat sur l'enveloppe qui a servi à construire la digue frontale et que le gouvernement allait chercher des partenaires pour continuer le travail.

Marcia Levaggi a, pour sa part, magnifié le fait que le projet a été mis en œuvre par des Sénégalais et exécuté par des Sénégalais. Tout en remerciant les acteurs du projet, elle a noté que « le succès du Sénégal est aussi celui du Fonds d'adaptation ». Le manager du projet a, en outre, demandé aux autorités sénégalaises de faire voter la loi sur le littoral afin d'assurer la durabilité du travail accompli dans le Projet d'adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables.